

LES CARNETS DE L'ÉCONOMIE ET DE L'ENTREPRISE

Notre lettre aux parlementaires

N° 42 / Juillet 2023

Transition énergétique

Tourner la page des énergies fossiles : l'exemple de la contribution d'une banque

Les grandes banques internationales jouent un rôle majeur dans le financement de l'industrie et donc, de l'énergie. Longtemps, la principale attente de la Société civile était qu'elles concentrent effectivement leurs financements sur les entreprises et projets utiles à l'amélioration du niveau de vie et à l'emploi. À ce titre, elles ont contribué au développement des entreprises énergétiques, au même titre que celui des autres grands secteurs industriels. En 2015, l'accord de Paris a doté le monde d'objectifs clairs et partagés pour la lutte contre le réchauffement climatique. Initialement conçu par et pour les gouvernements, il s'est rapidement imposé comme une référence pour le monde économique. Si les banques ne sont pas propriétaires de l'économie (elles agissent essentiellement par le crédit, l'aide à la levée de capitaux sur les marchés et la gestion d'actifs pour le compte de tiers qui en sont les véritables propriétaires), elles jouent un rôle essentiel sur l'orientation des capitaux vers les projets des entreprises, des particuliers et des acteurs institutionnels. Dès le début des années 2010 est apparue l'idée que la banque ne pouvait pas se draper dans sa traditionnelle neutralité face à certains sujets de société, à commencer par l'urgence climatique.

La majorité des enjeux climatiques et environnementaux touchant aux activités d'un établissement de crédit n'apparaît que de façon indirecte, au travers de celles des acteurs économiques qui bénéficient de ses financements.

Pour répondre à l'urgence climatique, nous avons collectivement à mener une transformation en profondeur de nos organisations, de nos comportements et de nos modes de production. Mais d'autres éléments conditionnent ce qu'il est possible ou pas de faire : notamment, l'acceptabilité des mesures par les populations, le temps de transformation de l'industrie, la situation énergétique mondiale, la diversité des politiques publiques d'une région du monde à l'autre. A cet égard, il n'est pas souhaitable d'attendre des acteurs économiques qu'ils se substituent aux pouvoirs publics et aux gouvernements. En matière d'énergie par exemple, les enjeux de sécurité et de souveraineté énergétiques, qui peuvent avoir des conséquences sociales immédiates et significatives, impliquent parfois des arbitrages majeurs au niveau étatique.

En tant que première banque Européenne par le total de bilan et acteur majeur du financement de l'économie dans les grands pays de l'Union Européenne, BNP Paribas a naturellement un rôle très important à jouer. Pour un tel acteur bancaire, l'enjeu est de trouver un chemin de transition juste permettant, entre des injonctions éventuellement contradictoires, d'aider ses clients à passer du monde tel qu'il est aujourd'hui à un monde compatible avec l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050.

Depuis plusieurs années maintenant, la banque s'est engagée en dialoguant avec ses clients énergéticiens pour réorienter ses encours de crédit à la production d'énergie des énergies fossiles vers des énergies

Ce numéro s'ouvre par un retour sur nos engagements, en particulier ceux annoncés en mai, visant à accompagner nos clients dans leur transformation pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Nous évoquons ensuite une analyse de la façon dont les consommateurs européens s'adaptent à l'inflation.

Si vous souhaitez approfondir l'un de ces sujets, je suis à votre disposition pour organiser un échange avec nos experts.

En espérant que ces éléments soient utiles à votre réflexion, je vous souhaite une excellente lecture.



Laurent BERTONNAUD
 Directeur des Affaires publiques -
 France
laurent.bertonnaud@bnpparibas.com

bas carbone, tout en cessant de financer les énergéticiens n'ayant pas de stratégie compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Le 24 janvier 2023, BNP Paribas a présenté de nouveaux engagements qui marquent une étape importante en matière de réduction du financement des énergies fossiles et d'accélération du financement des énergies bas carbone. Les modalités de ces engagements ont été précisées le 11 mai 2023 en intégrant des éléments de mise en œuvre immédiate pour 2030, et en particulier l'exclusion de financement de projets pétroliers et gaziers.

BNP Paribas a dessiné des trajectoires de sortie des énergies fossiles

BNP Paribas est actuellement la plus grande banque internationale à proposer une trajectoire de sortie des énergies fossiles qui

s'appuie sur trois engagements contenus dans les mesures annoncées le 24 janvier et 11 mai 2023 :

1. Exclusion des projets pétroliers et gaziers

BNP Paribas n'accorde plus de financements dédiés au développement de nouveaux champs pétroliers ou gaziers, quelles que soient les modalités de financement (crédit, émission obligataire).

2. Forte réduction du financement de l'exploration-production pétrolière avec un objectif de -80% d'ici 2030 et une réduction plus modérée pour le gaz de -30% d'ici 2030

Au vu de l'inertie inhérente à notre portefeuille, ces objectifs requièrent une action immédiate. Etant donné la comptabilisation des crédits dédiés au pétrole et au gaz, cela concerne les projets et les spécialistes de l'exploration-production pétrolière, mais aussi les grandes entreprises internationales du secteur. En effet, le champ recouvert par ces objectifs de réduction concerne à la fois le financement des projets eux-mêmes (financement de projet, RBL¹, FPSO²) et le financement des spécialistes (financement corporate ou de type RBL), ainsi que les crédits accordés aux majors pétrolières (crédit comptabilisé au prorata de la part de l'activité de l'entreprise dans l'exploration-production, sauf si ces activités sont explicitement exclues du périmètre du financement).

3. Engagement portant sur un rapport d'au moins 80% en faveur du bas carbone au sein du portefeuille de crédits à l'énergie

BNP Paribas s'est fixé l'objectif de 40 milliards d'euros de financement d'énergies bas carbone, essentiellement renouvelables, d'ici 2030. Ces 40 milliards d'euros doivent représenter au moins 80% des crédits de BNP Paribas à l'énergie : les énergies fossiles devront donc représenter moins de 20%.

BNP Paribas a déjà pivoté majoritairement vers le financement des énergies bas carbone

À fin 2022, les financements de BNP Paribas à la production d'énergie étaient déjà majoritairement dédiés aux énergies bas carbone, ceux-ci étant supérieurs de près de 40% à ceux des énergies fossiles.

Avec une exposition de crédits de 28,9 milliards d'euros³, les énergies bas carbone représentent 58 % de l'exposition de crédit du secteur de la production d'énergie contre 42 % pour les énergies fossiles⁴. D'ici 2030, la part des financements à la production d'énergies bas carbone va passer au-dessus de 80% et celle aux énergies fossiles se réduire à moins de 20 %.

Charbon et hydrocarbures non-conventionnels : des sorties actées depuis plusieurs années

La politique hydrocarbures non-conventionnels adoptée en 2017 nous a conduit à cesser nos relations avec 100% des spécialistes des hydrocarbures non-conventionnels et celles concernant le charbon (sortie de la chaîne de valeur du charbon thermique qui sera totale d'ici 2030 dans les pays de l'UE et de l'OCDE, et en 2040 dans le reste du monde) à cesser nos relations avec 50% des compagnies d'électricité qui étaient nos clientes. Nos nouveaux engagements sur le pétrole et le gaz auront également pour conséquences la fin de nos relations commerciales avec certains clients mais surtout, nous l'espérons, l'accélération de la transition de la majorité d'entre eux et une meilleure capacité à mettre en œuvre les actions nécessaires.

Un groupe mobilisé au service de la transformation de ses clients

Rappelons d'ailleurs que beaucoup de grands énergéticiens sont aujourd'hui de grands investisseurs dans les énergies renouvelables. L'Agence Internationale de l'Energie indique que « le déclin de la demande en énergies fossiles dans le scénario NZE découle avant tout d'un accroissement significatif des investissements dans les énergies durables »^{5,6}. Seul cet investissement massif conditionne l'acceptabilité par les populations de l'indispensable sortie des énergies fossiles. BNP Paribas y contribuera, en visant un minimum de 40 milliards d'euros d'exposition de crédit aux énergies bas carbone, essentiellement renouvelables, d'ici 2030.

BNP Paribas fournit à ses clients une expertise dans leur processus de transition

Afin d'accompagner ses clients, BNP Paribas a créé le Low Carbon Transition

Group, une équipe de 160 banquiers travaillant sur la transition énergétique des grandes entreprises et dont l'objectif est d'atteindre au moins 200 milliards d'euros de financements à l'horizon 2025. L'activité du Low Carbon Transition Group de BNP Paribas est aujourd'hui en très forte croissance. Le 3 avril 2023, Bloomberg a publié le classement des 10 premières banques internationales qui, depuis le début de l'année, financent le plus les projets favorables à l'environnement et des 10 premières banques internationales qui financent le plus les énergies fossiles, en prenant en compte les crédits et les obligations. BNP Paribas est classée numéro 1 mondial avec 9,2 milliards de dollars pour les financements favorables à l'environnement alors qu'elle n'apparaît pas dans la liste des 10 premiers financeurs des énergies fossiles. Ce classement montre que les banques européennes, BNP Paribas en tête, sont les plus avancées pour favoriser la décarbonation des entreprises.

BNP Paribas développe aussi de multiples initiatives pour accompagner les PME dans leur transformation ainsi que les particuliers dans l'adoption de pratiques de consommation plus responsables (rénovation énergétique des logements, mobilité etc.).

L'objectif de BNP Paribas est de contribuer à financer une économie neutre en carbone d'ici à 2050

La banque s'est engagée à aligner son portefeuille de crédit afin de contribuer à financer une économie neutre en carbone d'ici 2050, en pilotant notamment son portefeuille dans les dix secteurs d'activité les plus émetteurs de gaz à effet de serre. Il s'agit d'un dispositif complexe car il faut à la fois sourcer et compiler les émissions de nos clients, les modéliser et en tirer des recommandations pouvant aller jusqu'à cesser de financer certains clients. Cela a nécessité la mise en place d'une équipe dédiée d'ingénieurs et de spécialistes des data. A ce jour, BNP Paribas s'est dotée d'objectifs de réduction à horizon 2025 ou 2030 de l'intensité d'émissions carbone financées dans six secteurs clés (production d'électricité, pétrole et gaz, automobile, acier, aluminium, ciment) qui sont en ligne voire plus ambitieux que les scénarios NZE

2050 de l'AIE, ou bien convergeant vers ces scénarios à moyen terme.

Nous publierons régulièrement des données très précises sur la transition de notre portefeuille de crédit, qui permettront de vérifier année après année l'état d'avancement vers les objectifs 2030 que nous avons annoncés.

Un dialogue exigeant avec les ONG

BNP Paribas, comme d'autres entreprises leaders de leur secteur, a fait l'objet d'une assignation par des ONG, fondée sur la loi sur le devoir de vigilance appliquée au sujet climatique.

Même si BNP Paribas conteste le bien-fondé de cette approche, la mobilisation des ONG pour le climat est légitime et la banque en partage les objectifs, tout en ayant aussi un rôle à jouer pour le bon fonctionnement de l'économie au service des entreprises et des

particuliers. A l'échelle d'une banque qui finance l'économie depuis près de 200 ans et bien que le critère climatique soit devenu un élément essentiel dans nos décisions depuis plusieurs années, nous devons considérer les facteurs économiques, sociaux et climatiques comme un ensemble. De leur côté, certaines ONG se concentrent exclusivement sur le critère climatique puisque telle est leur mission de plaider, interpellant en priorité les plus grandes entreprises.

En tout état de cause, le climat est aujourd'hui un thème majeur du débat démocratique. En acceptant ce débat et en prenant en compte les signaux envoyés par la Société civile, les entreprises répondent à une attente majeure de notre temps.



Antoine SIRE

Directeur de l'Engagement d'entreprise
antoine.sire@bnpparibas.com

1 - Reserve Based Lending

2 - Floating Production Storage and Offloading: plate-formes flottantes

3 - Exposition au 31 décembre 2022 pour la production d'énergie bas carbone (renouvelables, biofuel et nucléaire).

4 - Exposition de 20,8 milliards d'euros pour le raffinage de pétrole, l'exploration et production de gaz et de pétrole et le charbon.

5 - AIE, World Energy Outlook 2022, page 134, traduction libre. Version originale : "The declines in fossil fuel demand in the NZE Scenario stem primarily from a major surge in clean energy investment [...]"

6 - C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'AIE précise que "Reducing fossil fuel investment in advance of, or instead of, policy action and clean energy investment to reduce energy demand would not lead to the same outcomes as in the NZE Scenario", World Energy Outlook 2022, page 134.

Consommation

Comment les consommateurs européens s'adaptent à l'inflation

Avec une hausse des prix de 4,5% en juin en zone euro en rythme annuel, après +5,1% en mai, l'inflation est plus haute depuis le milieu des années 80. Les consommateurs européens de moins de 60 ans (âgés de 20 ans dans les années 80) n'ont jamais été confrontés à une telle valse des étiquettes. Ils sont en terre inconnue, affrontant pour la première fois une inflation très élevée qui impacte négativement leur pouvoir d'achat.

Au-delà du pouvoir d'achat, c'est aussi leur moral qui est touché. A titre d'exemple, le moral des ménages français mesuré par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) est proche du niveau historique le plus bas : 81 points contre 100 en moyenne longue période. Baisse du pouvoir d'achat et moral en berne, une double peine pour la consommation des ménages alors que celle-ci, rappelons-le, pèse lourd dans la croissance puisqu'elle représente plus de la moitié du PIB. C'est vrai en France mais aussi plus largement en zone euro.

Rappelons également que la forte hausse actuelle des prix alimentaires ne frappe pas tous les ménages de façon homogène. En effet, les ménages les plus modestes ont des dépenses alimentaires qui pèsent plus lourd dans leur budget que les ménages aisés et sont donc plus durement frappés par l'envolée des prix dans ce secteur (+13,6% en juin en France en rythme annuel).

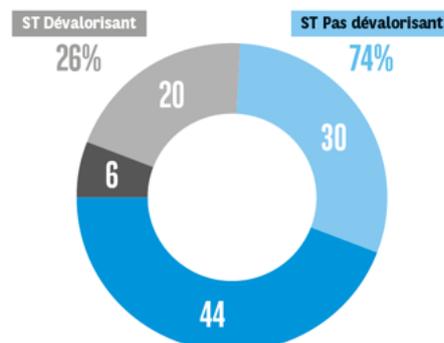
Dès lors, se pose la question de savoir comment les Européens s'adaptent à cette situation inédite ?

A l'Observatoire Cetelem, où nous décryptons depuis 1989 l'évolution des tendances de consommation en Europe, nous avons toujours constaté une grande réactivité et une grande capacité

Et d'une manière générale, estimez-vous que ce soit dévalorisant ou non d'acheter des produits low cost ?

Aux consommateurs low cost. En %.

■ Très dévalorisant
■ Plutôt dévalorisant
■ Plutôt pas dévalorisant
■ Pas du tout dévalorisant



Source : L'Observatoire Cetelem 2023

En % de réponses sur « ST dévalorisant »

18 - 34 ans	39
35 - 49 ans	29
50 - 75 ans	15
Revenus faibles	30
Revenus élevés	22
Consomme souvent des produits low cost	29
Consomme rarement des produits low cost	22
Europe de l'Ouest - Revenus faibles	30
Europe de l'Ouest - Revenus élevés	22
Europe de l'Est - Revenus faibles	31
Europe de l'Est - Revenus élevés	19

d'adaptation des consommateurs en temps de crise. Ce constat se vérifie encore dans le contexte actuel. Nos études montrent que les Européens utilisent quatre principaux leviers face à la hausse des prix.

- En premier lieu, ils font des renoncements, des arbitrages dans leurs dépenses. Les exemples et les secteurs touchés sont nombreux. A titre d'exemple, en France, selon les chiffres publiés par l'Insee, la consommation alimentaire a baissé de 4,6% en 2022. Du jamais vu depuis 1960. Les produits frais et les produits bio ont particulièrement été ciblés. Mais on pourrait également citer la baisse des ventes des produits d'hygiène et de beauté, des ordinateurs et télévisions... La liste n'est pas exhaustive et montre que lorsqu'il faut choisir dans les dépenses, les consommateurs savent le faire.

- En second lieu, les consommateurs vont chercher à obtenir le meilleur prix. Ils vont jouer la concurrence et n'hésitent pas à se tourner vers les produits low-cost et les circuits hard-discount pour certains achats. L'Observatoire Cetelem 2023 a montré que l'image du low-cost a beaucoup évolué et que 74% des Européens ne considèrent pas l'achat de ces produits comme étant dévalorisant. Par ailleurs, selon l'enquête du cabinet EY Parthenon, Action est devenue l'enseigne préférée des Français. Tout un symbole.

- Le troisième levier utilisé par les consommateurs se trouve dans l'économie circulaire et en particulier du côté du marché de la seconde main. L'essor du marché de l'occasion est spectaculaire et touche des secteurs inattendus comme le textile. Le

succès de Vinted illustre parfaitement ce phénomène qui permet aux consommateurs d'acheter des produits d'occasion forcément moins chers que du neuf. Mais les effets bénéfiques ne s'arrêtent pas là. En effet, ce consommateur qui achète des produits de seconde main est lui-même vendeur des produits qu'il n'utilise plus. Il monétise ainsi les biens qu'il possède mais dont il n'a plus l'usage. Selon l'Observatoire Cetelem 2022, 24% des Européens procèdent à des ventes plusieurs fois par mois et ils sont

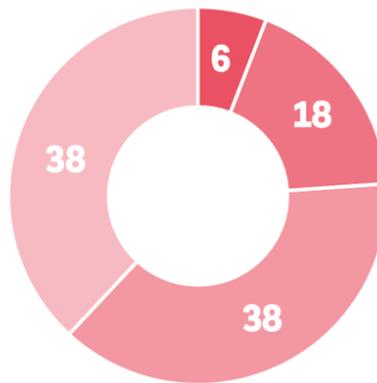
proches de 10 points dans certains pays comme l'Espagne, l'Italie, la Suède ou le Royaume-Uni. Nous anticipons donc une baisse du taux d'épargne en Europe en 2023. Pour le dire plus simplement, l'heure n'est plus à la constitution d'un bas de laine plus conséquent mais bien à l'utilisation de celui-ci. Une partie du surplus d'épargne constitué en 2020 et 2021 va être conservée et transformée en épargne de précaution tandis qu'une autre va être utilisée pour consommer et faire face à la hausse des prix.

Les Européens subissent une succession de crises que personne n'avait vues venir. En l'espace de trois ans, ils ont affronté une crise sanitaire sans précédent, une hausse des prix inédite depuis 40 ans et le retour anxiogène de la guerre en Europe. Malgré tous ces chocs subis dans un laps de temps très court, ils s'adaptent avec une réactivité et une efficacité incontestables en activant tous les leviers à leur disposition.

À quelle fréquence avez-vous déjà mis en vente des biens d'occasion au cours des 12 derniers mois ?

À tous, en %.

Quelques fois par semaine
Quelques fois par mois
Quelques fois par an
Jamais



A déjà mis en vente :



Source : observatoire Cetelem 22 |

62% à le faire plusieurs fois par an. C'est particulièrement vrai chez les jeunes qui déclarent récupérer en moyenne 103 euros par mois de revenus supplémentaires. C'est considérable.

- Ultime moyen pour maintenir leur niveau de consommation, les Européens vont puiser dans leur épargne. La crise sanitaire et les différentes mesures de confinement prises en Europe ont fait bondir le taux d'épargne passant de 11,6% en Europe (UE 27) en 2019 à 18,4% en 2021 (source Eurostat). Cette épargne forcée a permis aux Européens d'accumuler des centaines de milliards d'euros d'épargne disponible. La Banque de France a estimé que le surplus d'épargne financière généré depuis le début de la crise sanitaire s'élève à 150 milliards d'euros. Nous parlons bien d'un « surplus » d'épargne... Or désormais, selon la dernière enquête de l'Observatoire Cetelem, la volonté d'épargner baisse majoritairement en Europe, avec des reculs



Flavien NEUVY

Economiste, directeur de l'Observatoire Cetelem
flavien.neuvy@bnpparibas.com

Exclusion de responsabilité - Cette publication a été réalisée par BNP Paribas à titre informatif uniquement. Les opinions exprimées sont des points de vue personnels et BNP Paribas ne peut être tenu pour responsable de toute conséquence résultant de leur utilisation. Bien que les informations aient été obtenues de sources que BNP Paribas considère comme fiables, elles n'ont pas été vérifiées par un expert indépendant. Les informations et opinions fournies ne constituent pas une recommandation, une sollicitation ou une offre de BNP Paribas ou de ses partenaires, et ne doivent pas être considérées comme un conseil en matière d'investissement, de fiscalité, de droit, de comptabilité ou autres. © BNP PARIBAS. Tous droits réservés



BNP PARIBAS